



SENTINELLES DE LA NATURE



Un outil au service des lanceurs d'alerte

Qu'est-ce que c'est ?

Un site web et une application permettant de signaler des atteintes à l'environnement

<https://sentinellesdelanature.fr/>

Les SdN facilitent la première étape indispensable à toute action : le signalement

Les SdN sont gérées par France Nature
Environnement

Comment ça marche ?

1. Un individu ou même un CL Attac signale une atteinte à l'environnement sur un territoire donné et le documente

- Une décharge sauvage
- Une zone humide menacée
- Un cours d'eau pollué
- Un projet d'aménagement urbain désastreux

Comment ça marche ?

2. Dans chaque région, un comité de pilotage composé de bénévoles de FNE analyse et vérifie le signalement
3. Enfin FNE décide des suites à donner au signalement en fonction de son importance et de son caractère plus ou moins illégal
4. La sentinelle est tenue au courant grâce à un système de suivi d'éventuelles démarches qu'elle peut entreprendre ou que FNE peut entreprendre directement